

### ÉTAPE 1 – S'informer

- ✓ Mon installation septique a-t-elle plus de 30 ans  
**OU** est-elle jugée non conforme?
- ✓ Est-elle dans le bassin versant Saint-Charles?
- ✓ Ai-je besoin du programme de financement municipal pour financer la portion non subventionnée des coûts de remplacement?



**Michel Ross**  
Inspecteur responsable du programme  
mross@villestoneham.com  
418 848-2381, poste 236

\* Mentionner l'adresse de l'installation septique

### Informations générales

[www.villestoneham.com/citoyens/environnement/isa](http://www.villestoneham.com/citoyens/environnement/isa)



### ÉTAPE 2 – Évaluer les besoins et les coûts

- Mandater un professionnel pour réaliser une étude de caractérisation des sols incluant plans et devis (ingénieur, technologue ou géologue de votre choix).
- Obtenir 2 soumissions (valides pour 90 jours) de 2 entrepreneurs différents détenant une licence RBQ 2.4 en installation septique autonome. **Les soumissions doivent contenir la même description de travaux comparables (voir modèle de soumission en annexe).**
- Fournir un croquis des pièces de votre résidence en indiquant leur usage (ex. : chambres, cuisine, salle de bain, etc.). Le plan de construction peut convenir.

### ÉTAPE 3 – Déposer la demande de permis à la Municipalité

Traitement : maximum 30 jours après réception de tous les documents requis

- Remplir le formulaire *Demande de construction ou modification d'une installation septique*.
- Envoyer le formulaire et les documents obtenus à l'étape 2 à [urbanisme@villestoneham.com](mailto:urbanisme@villestoneham.com) ou les déposer à la réception de l'hôtel de ville.



Lorsque votre **permis sera prêt**, vous recevrez un **courriel de l'adresse [pais@villestoneham.com](mailto:pais@villestoneham.com)**.  
Ce courriel **comprendra toutes les informations** dont vous aurez besoin **pour les étapes 4 et 5**.

### ÉTAPE 4 – Récupérer le permis à l'hôtel de ville (325, chemin du Hibou)

- Acquitter les frais de 75 \$.
- Signer le permis.

### ÉTAPE 5 – Déposer une demande d'admissibilité au programme de financement municipal

En option. Si vous ne souhaitez pas utiliser le financement municipal, passez cette étape

- Envoyer la demande d'admissibilité au financement (annexe B reçue par courriel) à [pais@villestoneham.com](mailto:pais@villestoneham.com).

**\* Il est important d'envoyer votre demande avant le 1er septembre de l'année en cours**



La **confirmation de l'admissibilité** vous sera envoyée **par courriel ([pais@villestoneham.com](mailto:pais@villestoneham.com))**.  
Ce courriel **comprendra également toutes les informations** dont vous aurez besoin **pour les étapes 6 à 9**.





## ÉTAPE 6 – Effectuer les travaux

- Contacter Seydou Guinko au 418 848-2381, poste 434, ou par courriel à [sguinko@villestoneham.com](mailto:sguinko@villestoneham.com) au moins 3 jours ouvrables avant le début des travaux pour demander la désaffectation de l'ancienne installation septique.
- S'assurer que l'entrepreneur mandaté détient une licence RBQ 2.4.
- Faire vérifier les travaux par l'ingénieur mandaté.

## ÉTAPE 7 – Envoyer les documents finaux à [pais@villestoneham.com](mailto:pais@villestoneham.com)

- Les factures finales admissibles
- Une attestation de conformité des travaux par un professionnel habilité à cette fin
- Tout autre document jugé nécessaire à la bonne compréhension de la demande et à l'analyse de sa conformité

## ÉTAPE 8 – Demander la subvention gouvernementale

Traitement par la Ville de Québec : maximum 60 jours après réception de la demande complète et conforme

- Remplir la demande de subvention en ligne au [www.villestoneham.com/citoyens/environnement/mise-aux-normes-des-installations-septiques#formulaire-de-demande-de-subvention](http://www.villestoneham.com/citoyens/environnement/mise-aux-normes-des-installations-septiques#formulaire-de-demande-de-subvention).



\*Le chèque sera émis au nom du propriétaire.

## ÉTAPE 9 – Demander le versement du financement, si l'étape 4 a été complétée

Traitement par la Municipalité : maximum 60 jours après réception de la demande complète et conforme

- Envoyer l'annexe C reçue par courriel à [pais@villestoneham.com](mailto:pais@villestoneham.com)

**\* Il est important d'envoyer votre demande avant le 20 novembre de l'année en cours**

\* Le chèque de versement du financement municipal sera émis conjointement au nom du propriétaire et de l'entrepreneur dans les 60 jours suivant la réception de la demande complète et conforme.  
Vous devez remettre une confirmation de l'entrepreneur que la facture a été dûment acquittée.

### Détails important à savoir :

- La demande de subvention est distincte de la demande de permis. Vous devrez vous inscrire en ligne après la réalisation des travaux (voir étape 8).
- La subvention sera calculée en fonction de la soumission la plus basse.
- Les travaux prévisibles (ex.: gazonnement, pompe, électricité) **doivent être inclus dans la soumission initiale pour être admissible à la subvention.**

### Questions concernant votre installation septique

**Michel Ross, inspecteur responsable du programme**  
[mross@villestoneham.com](mailto:mross@villestoneham.com)  
418 848-2381, poste 236

\* Mentionner l'adresse de l'installation septique

### Questions concernant la subvention gouvernementale ou le financement municipal

**Micheline Faucher, agente de gestion financière**  
[pais@villestoneham.com](mailto:pais@villestoneham.com)  
418 848-2381, poste 433

\* Mentionner l'adresse de l'installation septique

**Modèle de soumission pour le remplacement  
d'une installation septique autonome**  
*(les soumissions doivent être comparables)*

**Date :**

**Soumissionnaire :**

Nom de l'entreprise :

No RBQ :

No TPS :

No TVQ :

Responsable :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

**Client :**

Nom :

Adresse du site des travaux :

Adresse permanente du client :

Téléphone :

Courriel :

**Objet de la soumission :**

Remplacement complet d'une installation septique autonome incluant fourniture et l'installation d'un nouveau système conforme aux normes en vigueur

Description de l'installation septique mise en place (préciser) :

**Détails des travaux proposés, matériaux et main-d'œuvre inclus :**

Description	Quantité	Prix unitaire	Coût total
<b>Vieille fosse :</b>			
Désaffectation/démolition			
Transport site d'enfouiss. (si applicable)			
<b>Installation septique :</b>			
Coût du système certifié			
Pelle			
Matériel A (préciser)			
Matériel B (préciser)			
Temps main d'œuvre A (préciser)			
Temps main d'œuvre B (préciser)			
Allonge de fosse			
<b>Accès pour réalisation des travaux :</b>			
Pelle			
Matériel A (préciser)			
Matériel B (préciser)			
Temps main d'œuvre A (préciser)			
Temps main d'œuvre B (préciser)			
<b>Remise en état des lieux/accès/du stationnement (préciser) :</b>			
Pelle			
Temps main d'œuvre			
<b>Gazonnement :</b>			
Tourbe ou ensem. hydraul. (préciser)			
Temps main d'œuvre			
<b>Autres (préciser chacun des éléments) :</b>			
<b>Non-inclus (préciser chacun des éléments) :</b>			
		Sous-total:	
		TPS:	
		TVQ:	
		Grand total:	

## Conditions générales :

La soumission est valide pour une période de        jours.

Signature du représentant de l'entreprise :

(Prénom, nom)

Signature du client sur acceptation de la soumission :

(Prénom, nom)